|  |
| --- |
| **CONSULTATION DROITS DES ENFANTS 2021**  **PRADO BOURGOGNE MACON** |

|  |
| --- |
| **Participants :**  ***Foyer La Maisonnée :* 4 jeunes**  ***Service de Placement éducatif : 4 jeunes***  **Consultation réalisée du 9 juin au 7 juillet 2021** |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Questions concrètes** | **Problèmes** | **Propositions** |
| **LIEN SOCIAL** | | |
| Dans les chambres et les appartements, les adultes peuvent entrer sans s’annoncer.  Il y a des intrusions des jeunes dans les chambres des autres jeunes | Trop de collectif à la Maisonnée et dans les colocations, besoin de respect de l’intimité | Dans les appartements, frapper avant d’entrer  A la Maisonnée, frapper avant d’entrer dans les chambres |
| Les référents ASEF sont moins présents  Le psychologue et l’infirmière n’ont pas assez de temps pour rencontrer les jeunes  La qualité d’écoute n’est pas la même selon les éducateurs | Incompréhension, manque d’écoute de la part des adultes | Organiser des temps d’échanges réguliers avec l’éducateur pour discuter, mieux se connaitre dans tous les services  Au PE organiser des temps de réunion pour discuter sur les problèmes, les règles et la vie quotidienne avec de temps en temps, la Chef de service  Former les adultes pour être à l’écoute  Donner plus de temps au psychologue et à l’infirmière |
| Pas de financement pour les activités de loisirs des jeunes en appartement | Trop d’isolement, besoin d’avoir un réseau social : amis, clubs sportifs, activités culturelles… | Donner aux jeunes les moyens de s’inscrire dans des activités extérieures : financer les activités pour les jeunes qui n’ont pas de ressources  Trouver des partenaires pour avoir accès à des activités sportives et culturelles  Se renseigner sur les PASS cultures |
| Tous les jeunes du PE ont un téléphone, mais pas toujours le forfait pour appeler à l’étranger ou se connecter à internet | Eloignement de sa famille pour les enfants placés absence de droit de visite et/ou d’hébergement) et pour les mineurs isolés (déracinement) | Permettre de communiquer avec sa famille par visio conférence  Soutenir la recherche de liens familiaux pour les MNA (partenariat avec la Croix Rouge)  Organiser plus de visites fratries |
| On ne nous croit pas si on veut porter plainte | Discriminations : différences physiques, handicap, grossophobie, sexe, homosexualité, racisme (religions, classes sociales)  Jugements de valeurs  Critiques verbales et physiques | Soutenir les dépôts de plainte (France Victimes)  Faire de la prévention (groupes de discussion sur des thèmes) faire des groupes mixtes  Faire des animations sur le partage des cultures (vie quotidienne, difficultés des enfants, le travail des enfants) |
| Les profs, les employeurs, ne connaissent pas notre histoire de vie et ils critiquent | Clichés sur les enfants placés, stigmatisation, manque de connaissance du parcours des enfants placés | Inviter les enseignants, les rencontrer et leur expliquer comment vivent les jeunes |
| C’est compliqué pour faire signer les papiers | Les autorisations légales sont longues à obtenir, surtout pour les Mineurs non accompagnés | Faire en sorte que les papiers soient signés plus rapidement Simplifier la gestion des autorisations à signer |
| On ne nous croit pas, notre parole n’est pas entendue (ex : conflits au Foyer) | Manque de confiance ; la sanction n’est pas toujours juste et il y a des différences de traitement | Prendre le temps d’écouter chaque jeune avant de sanctionner  Appliquer les règles de façon équitable |
| Trop de surveillance dans les appartements | Manque de confiance | Appeler les jeunes avant de les déclarer en fugue |
| On ne peut pas sortir comme nos amis, pour aller en journée ou dormir chez un ami les démarches sont compliquées. Difficile de sortir sans adulte quand on est au Foyer | Sentiment d’enfermement au Foyer. Il y a un écart trop important entre le Foyer et les appartements | Simplifier les démarches, assouplir pour les plus grands. Préparer les jeunes plus tot à l’autonomie dans les sorties |
| **BESOIN DE SECURITE** | | |
| On ne nous demande pas notre avis avant de nous déplacer (MNA) sans tenir compte de notre projet | Incertitudes sur l’avenir : logement, travail, formation, accompagnement | Mieux accompagner le projet de formation et professionnel, prendre mieux en compte l’avis du jeune |
| Pas de date, pas d’échéance claire | Trop de changement, ça peut nous perdre : vie privée, lieux de vie, lieux de formations, vie professionnelle… | Anticiper, préparer les changements  Mieux accompagner l’enfant dans son parcours |
| Approche de la majorité : quel adulte va nous aider ? | Besoin de garder un lien avec un adulte qui soit un point d’appui. | Piste du parrainage  Anticiper les démarches avant la majorité |
| Des veilleurs garçons surveillent les filles | Absence de sécurité par rapport à l’intimité | Prévoir un binôme veilleurs mixte |
| Situations de violence au Foyer | Comment pacifier et faire respecter la Loi ?  Comment appliquer la Loi avec des jeunes qui ont des troubles psychiques ?  Pas d’accompagnement adapté aux jeunes qui ont des troubles graves ; l’inclusion a ses limites L’éduc peut être accaparé par la problématique de certains jeunes et moins disponible pour les autres. | Rappeler la loi aussi quand le jeune est calmé, sorti de crise.  Il faut un accompagnement sur mesure, avec plus de moyens ; imaginer des dispositifs d’accueil en s’inspirant des ULIS |
| Le suivi du référent pour l’enfant placé en famille d’accueil | On n’ose pas toujours parler des difficultés avec le référent | Plus de visites des référents dans les familles d’accueil, plus de rencontres avec les jeunes |
| Les nouveaux éducs ne connaissent pas tout, ça crée des problèmes ; on s’attache aux adultes et après ils partent, alors qu’on a créé un lien | Les éducateurs changent, certains partent, il faut recréer des liens, de la confiance avec des nouveaux référents. Il n’y a pas assez de continuité. | On aimerait avoir des éducs qui restent ! |
| Si on a un problème à l’extérieur, on n’a pas de téléphone pour appeler ; on ne peut pas contacter ses amis | Gestion des téléphones : a la Maisonnée on a droit au téléphone le mercredi et le week-end | Assouplir la règle pour les téléphones ; Avoir son téléphone quand on sort |
| BSR et permis de conduire : pas de budget pour former les jeunes ; refus du département de donner les documents nécessaires pour le dossier du permis de conduire aux jeunes majeurs isolés. Les mineurs isolés ne peuvent pas passer le BSR. |  | Alléger les règles pour que les jeunes puissent s’inscrire, au moins au BSR |
| **ENVIRONNEMENT RESPECTUEUX** | | |
| En famille d’accueil les règles de vie peuvent varier d’une famille à l’autre ; il peut y avoir des différences de traitement entre les enfants de la famille et les enfants accueillis | Au Foyer les règles sont les mêmes pour tous | Plus de visites dans les familles d’accueil |
| Le temps de la prière n’est pas respecté ; on peut être dérangé (colocataire ou éduc) | Respect des religions et pratiques religieuses | Echanger entre colocataires, et avec les éducs ; permettre de découvrir les cultures |